

14 février 2011

En ce triste anniversaire, la SNCB s'associe à la douleur de celles et de ceux qui ont été frappés par la catastrophe de Buizingen

Ce 15 février est désormais un jour de triste souvenir pour le monde des cheminots. La catastrophe ferroviaire qui a brusquement ôté la vie à 19 personnes est profondément gravée dans nos mémoires.

Et, bien que l'on ne connaisse pas encore les causes exactes de l'accident (l'enquête judiciaire est toujours en cours), cette catastrophe nous a tristement rappelé qu'en matière de sécurité, les choses ne vont jamais assez vite.

La décision ferme d'augmenter la sécurité de manière continue sur le réseau ferroviaire belge avait été prise quelques années avant l'accident. Le renforcement de la sécurité prend nécessairement du temps. La sécurité est et reste la priorité absolue de la SNCB.

La SNCB s'associe au chagrin des proches des victimes et met tout en œuvre pour qu'un tel drame n'arrive plus jamais.

Ce 15 février à 11h00, en hommage aux victimes, le groupe SNCB proposera aux voyageurs et aux membres de son personnel de se recueillir durant une minute de silence.

Claire Gilissen
Porte-Parole SNCB

Avenue de la Porte de Hal 40
B - 1060 Bruxelles

tél: + 32 2 528 84 83
gsm: + 32 499 54 31 89
claire.gilissen@sncb.be
www.sncb.be

La SNCB est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 21.000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires d'environ 2,2 milliards d'euros (chiffres 2009). Elle gère aussi ses participations dans des sociétés telles que Eurostar, Thalys, IFB ou TRW...

La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.